

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE : Finances Locales

SOUS-DOMAINE : Décision
budgétaire

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Procurations : 2

Votants : 16

Secrétaire de séance :
André Luc MONTAGNIER

CONVOCAION EN DATE DU :
25 Juin 2025

AFFICHAGE EN DATE DU :
25 Juin 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2025_15

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude



Séance du Comité syndical du 9 Juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf juillet, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire
Monsieur André Luc MONTAGNIER, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire

Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Edouard ROCHER, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire, représenté par Monsieur Jean-François CID suppléant.

Monsieur Jean-Louis RIO, membre du bureau, titulaire représenté par Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Jean-Luc RIVEL, titulaire, représenté par Eric RENVOISE suppléant

Madame Viviane THIVENT, titulaire, représentée par Claude LEBESSOU, suppléant

Procurations :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président.

Monsieur Olivier HENRY membre du Bureau, titulaire donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président.

Objet : Décision Modificative n°1

Monsieur le Président informe que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal. La décision modificative se présente comme suit :

Désignation Dépenses Section d'Investissement		Diminution des crédits	Augmentation des crédits
2031 - Opération 103	Mise en service du Chenal de Coursan		9 600,00
2031 - Opération 128	Etude du Rec du Narbonnais	9 600,00	
2315- Opération 341	Travaux de sécurisation de la traversée de Coursan	73 000,00	
238- Opération 341	Travaux de sécurisation de la traversée de Coursan		73 000,00
2031 - Opération 364	Reclassement du système d'engigement classe C		10 096,00
2031 - Opération 361	Etude des Systèmes d'endiguement supplémentaires	10 096,00	
	Total	92 696,00	92 696,00

Pour : 9 129.75 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**LE COMITE SYNDICAL
A L'UNANIMITE**

- **VALIDE** la décision modificative n°1 de Monsieur le Président tant concernant les virements de crédits que leur augmentation comme exposée résumée dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre ont signé les membres présents.

A Narbonne, le 9 Juillet 2025

**Le Président,
Xavier BELART**

